

SOCIÉTÉ

# Punir la mendicité AVEC ENFANTS

▶▶ Un projet de loi est actuellement en discussion pour alourdir les sanctions à l'égard des mendiants qui prennent des enfants pour quêter dans nos rues

▶ La mendicité dans les rues de nos villes est au cœur de nombreux débats politiques. À Etterbeek, elle est purement et simplement interdite. À Charleroi, les mancheurs devront tourner, ils ne pourront plus rester toute la semaine en centre-ville, mais aller, selon un calendrier imposé, dans d'autres localités.

Demain, la question de la mendicité devrait être discutée au sein de la commission Intérieur du Sénat. Un projet de loi à son sujet est en tout cas à l'agenda de la commission.

Déposé par Christine Defraigne, ce projet de loi entend durcir la législation à l'égard, principalement, des personnes qui mendient

avec un enfant.

Il faut "défendre les intérêts des enfants, premières victimes de la mendicité quand ils sont utilisés pour solliciter la commisération publique, s'explique la présidente du groupe MR au Sénat. Considérer ces enfants comme objets constitue une réelle entrave au droit au respect de son intégrité morale, physique et psychique", appuie-t-elle.

**LOIN DE REMETTRE** en cause cette entrave, un large groupe de 26 organisations dont de nombreuses coupoles n'approuve cependant pas le projet de loi de la réformatrice.

"Si nous partageons l'avis selon lequel la place des enfants n'est pas dans la rue, notre position est qu'il convient plutôt d'apporter une réponse sociale à la question de la mendicité, à travers un droit au séjour et au travail, et, à défaut, à travers une aide sociale décente pour les familles concernées", résume Benoît Mele-

beck, porte-parole d'Unicef Belgique.

"Les conséquences d'une telle loi pourraient être dramatiques pour les populations visées, enchaîne sa collègue Maud Dominicy, responsable des Droits de l'enfant. La situation des enfants pourrait empirer et celle de populations déjà précarisées et qui mendient non par culture ni tradition mais bien nécessité, également", pointe celle qui a été auditionnée sur le sujet par la commission Intérieur.

**LA POPULATION VISÉE**, ce sont à Bruxelles très particulièrement les Roms, comme il ressort d'une étude de la VUB.

"Ils sont dans un cercle vicieux : ils sont pauvres, cherchent du travail, mais on refuse souvent de leur en donner. Ils sont donc obligés de mendier, ce qu'une tendance actuelle dans de nombreuses villes d'Europe tend à interdire", remarque Maud Dominicy.

Pourtant, des solutions existent. Ce sont celles-là que le groupe d'associations voudrait voir la société civile encourager.

"Si on proposait à ces enfants un accès à l'école et si les écoles acceptaient leur venue, ils seraient déjà bien moins nombreux en rue. Pour les parents, un accès aux soins de santé et l'obtention réelle d'un droit de travailler amélioreraient déjà sensiblement leur situation", évoque Maud Dominicy qui souligne que quelques villes européennes ont déjà mis en place ce type de soutien et qu'il fonctionne. "La Belgique a toujours été pionnière en matière de lutte contre la traite d'être humains, elle doit le rester", conclut notre interlocutrice.

Thomas Leroy

"La place des enfants n'est pas dans la rue", tous en conviennent.



▶▶ Il n'est pas rare de croiser des enfants mendiant ou y accompagnant leurs parents. © PHOTONEWS